



FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES

RENTREE SCOLAIRE 2019 /2020

Le lundi 2 septembre 2019

Regroupement pédagogique du Dévoluy

Bonjour ! Après ces semaines de vacances, qui, je l'espère, auront permis à tous (petits et grands) de se reposer, voici quelques informations concernant le fonctionnement des écoles.

Les classes du regroupement sont réparties comme suit :

Les maternelles : (2 ans, Petite Section, Moyenne Section, Grande Section) ainsi que les CP iront à Agnières.
Tous les CE1, CE2, CM1, CM2, quelque soit le lieu de résidence, iront à St Etienne.

La réunion de rentrée, prévue mi-septembre, précisera le fonctionnement de chaque classe.

Temps scolaire (horaires, vacances)

Les jours et horaires de classe sont lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h30

L'accueil des enfants par les enseignants débute dix minutes avant le début des cours, cependant une garderie sera mise en place : en cours de définition.

Un service de cantine est assuré pendant le temps de midi.

Vous trouverez ci-après le calendrier des vacances scolaires pour l'année 2019/2020.

Absences

Il est demandé de prévenir le plus rapidement possible de toute absence de votre enfant.

Les absences en cours de journée ne sont autorisées que pour raison médicale, ou à caractère exceptionnel et sur demande écrite des parents.

Dans ce cas, les parents doivent venir chercher l'enfant à l'école.

Renseignements administratifs et assurances

Pour les enfants dont les parents sont séparés, il est demandé de le signaler sur la fiche de renseignements et de préciser quel parent a le droit de garde.

Cahier de liaison : lien entre l'école et la famille. Toutes les feuilles distribuées aux enfants et collées doivent être signées par les parents après en avoir pris connaissance. De même, les parents pourront inscrire une demande de rendez-vous etc.

Assurance : votre enfant doit être couvert pour les dommages dont il serait l'auteur (responsabilité civile) et également pour ceux qu'il pourrait subir (responsabilité individuelle accident / dommages corporels).

Vous devez donc obligatoirement fournir une attestation précisant que l'enfant est entièrement couvert pour l'année 2019 / 2020

Matériel des enfants

Il est nécessaire de recouvrir les livres et les fichiers afin qu'ils soient préservés le mieux possible pendant l'année.

Il est également recommandé d'étiqueter le matériel personnel de votre enfant;

Vêtements, matériel de sport... à ses nom et prénom afin d'éviter toute confusion, ainsi que les livres prêtés par l'école.

Les parents veilleront régulièrement à l'état des affaires de leurs enfants.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, ou pour toute question ou problème, n'hésitez pas à venir à l'école avant ou après la classe.

Bonne rentrée à tous !

Le calendrier scolaire

Vacances			
	Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	: vendredi 30 août 2019 Reprise des cours		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 2 septembre 2019		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 19 octobre 2019 Reprise des cours : lundi 4 novembre 2019		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 21 décembre 2019 Reprise des cours : lundi 6 janvier 2020		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 22 février 2020 Reprise des cours : lundi 9 mars 2020	Fin des cours : samedi 15 février 2020 Reprise des cours : lundi 2 mars 2020	Fin des cours : samedi 8 février 2020 Reprise des cours : lundi 24 février 2020
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 18 avril 2020 Reprise des cours : lundi 4 mai 2020	Fin des cours : samedi 11 avril 2020 Reprise des cours : lundi 27 avril 2020	Fin des cours : samedi 4 avril 2020 Reprise des cours : lundi 20 avril 2020
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 4 juillet 2020		

Informations complémentaires

- Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.
- **Pour l'année 2018-2019**, les classes vaqueront le **vendredi 31 mai 2019 et le samedi 1er juin 2019**.
- **Le lundi de Pentecôte** est un jour sans école dit "de solidarité".
- **Pour l'année 2019-2020**, les classes vaqueront le **vendredi 22 mai 2020 et le samedi 23 mai 2020**.